

## ADMINISTRATION

### AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

EFS  
Établissement français du sang

**Décision n° N 2010-09 du 24 mars 2010 portant nomination  
à l'Établissement français du sang**

NOR : SASO1030319S

Le président de l'Établissement français du sang,  
Vu le code de la santé publique, notamment son article R. 1222-8 ;  
Vu le décret du 24 avril 2009 portant nomination du président de l'Établissement français du sang,

Décide :

Article 1<sup>er</sup>

M. Laurent BARDIAUX est nommé directeur adjoint de l'Établissement français du sang Bourgogne - Franche-Comté à compter du 1<sup>er</sup> février 2010.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.  
Fait à Saint-Denis, le 24 mars 2010.

*Le président,*  
PR G. TOBELEM